RESEARCH HIGHLIGHTS

Technical Series Issue 00-131

CANADIAN HOME INSPECTORS & BUILDING OFFICIALS NATIONAL INITIATIVE

Background

The Canadian home and building inspection industry consists primarily of home/property inspectors (HPI) and public, or municipal building code officials (MBCO). Home/property inspectors provide inspection services primarily to existing residential buildings. They are a significant force in providing real estate pre-purchase and residential renovation inspections. Municipal building code officials are responsible for monitoring new construction and minimum levels of health, fire and life safety under the building codes and various related bylaws. The size of these two sectors combined amounts to approximately 7,000 individuals with the majority represented by various regional and provincial associations.

CMHC research has shown that currently there are a number of private inspection associations and organizations across the country each with different inspection standards and levels of qualifications. The difference in standards for certifying private inspectors in Canada has caused confusion in the minds of consumers as well as within other sectors of the housing industry. Also indicated in the research, is the considerable variation in the availability and quality of the home inspection service offered across Canada, with large regional differences. At the time of the research, the majority of practitioners appeared not to belong to any professional inspection association or a qualified private firm. As a result, the consumer and the housing sector could not be assured of a minimum standard of private inspection services.

In 1996, CMHC conducted an industry survey and convened a meeting of industry leaders. The 1996 survey indicated that there is a strong desire to have a unified national body that represents the private inspection industry and the public building officials, but as separate entities.

In June 1997, a report was published entitled, "A Strategy to Provide Coordination of the Canadian Home Inspection Profession" which outlined a strategy to develop certification for the entire home inspection profession at a national level and to develop national standards leading to:

- Industry regulation
- Standards of performance for training
- Base qualifications for individuals entering the profession.

Issue

The National Initiative stems from both sectors wanting to address the issue of public accountability and professionalism to consumers and their clients.

The private inspection industry is highly fragmented, comprised of a number of associations, franchises and individual firms with varying qualifications. There is no national organization with which the housing sector can interact. This has been an issue for the sector and has received CMHC attention for almost a decade.

The MBCO have also made several attempts to agree on training standards with DACUMS (acronym for Developing A CUrriculuM) at the provincial level. The most recent DACUM was developed in Ontario in 1995, but it has not been approved for validation. Given the future changes to the next edition of the National Building Code, i.e., changing from

CMHC SCHL

HOME TO CANADIANS
Canada

prescriptive-based to objective-based, existing DACUMS for MBCO may need to be updated.

Some of the associations representing the HPI and MBCO sectors have established certification designations and comprehensive training programs. These designations and programs are within a province or region's jurisdiction rather than at the national level. Under current arrangements, both sectors recognize the need for national occupational standards, certification and training to bring "professionalism" to the industry and to help establish a structure that can be used to educate and protect the consumer. Improvements are deemed necessary for the following reasons:

For HPI:

- Certification programs vary across Canada in terms of minimum requirements, level of certification, type of courses required, and examinations to become certified
- Certification programs at the provincial level are not transferable across Canada.
- Some provinces or territories do not have any certification programs.
- Some jurisdictions have colleges and government departments providing courses while others do not. These courses are not necessarily based on any national standards.
- Anyone can work as a HPI without certification by a provincial association. Thus, associations cannot enforce certification or standards resulting in little protection for consumers.
- There is little public or sector recognition for those who have taken the courses.
- There is no national code of ethics, and those which do exist vary from province to province.
- Although some of the training materials are shared, there are limited controls over the quality of the courses or accreditation of the training institution.
- Few courses include on-site or practical training, or information on how to deal with clients.

For MBCO:

- Different Provincial/Territorial Acts have resulted in the implementation of different ways to certify/license the Building Officials under their jurisdictions.

In order to undertake this task, the first step was to establish one recognized body to speak on behalf of the two sectors, i.e., HPI and MBCO at the national level. As a result, a transitional steering group, comprised of nominated private inspection industry representatives from across the country, was formed and is working under the newly formed Canadian Association of Home and Property Inspectors (CAHPI). Also, the Alliance of Canadian Building Officials Association (ACBOA) has recently formed to unite all of the provincial municipal building code officials associations.

National Initiative

Project Objectives

An agreement was reached in 1999 between CAHPI and ACBOA to join forces and work together to build a recognizable and professional home and building inspection industry to better serve the general public and their clients. Both groups have recognized the need for consistent national standards, certification and training. Funding for this private/public partnership comes from CAHPI, ACBOA, Human Resources Development Canada (HRDC) and CMHC.

The overall objectives of the national initiative are:

- To elevate the status of the Canadian home and building inspection profession in the minds of the consumer, home inspectors, building officials, government and key stakeholders across Canada.
- To establish minimum national occupational standards, code of ethics and criteria for inspector certification so that the general public can have confidence that all certified inspectors meet the requirements of the national certification process.
- To ensure that inspections comply with the same performance standard throughout Canada.
- To approve, support and coordinate provincial/regional accrediting bodies to administer, certify and provide disciplinary control of private-sector home inspectors.

Structure of the Steering Committee for National Occupational Standards

The Canadian Home Inspection and Building Officials (CHIBO) Steering Committee for National Occupational Standards was first formed and convened in April, 2000 with a mandate to develop uniform national occupational standards for those employed as home inspectors and municipal building officials.

The national committee is comprised of seven representatives from the MBCO sector and seven representatives from the HPI sector. There is also a non-voting independent chair and a project manager as well as a number of ex-officio members.

Potential Stakeholders:

- Inspection franchise operators
- National Research Council
- Canada Mortgage and Housing Corporation
- Human Resources Development Canada
- Ontario Ministry of Housing
- Quebec municipal inspection industry representative (Quebec is not a member of ACBOA)
- Consumers
- Governments at all levels
- Assembly of First Nations
- Mortgage insurers
- Lending institutions
- Canadian Real Estate Association
- Home/Building Inspection public and private sectors
- Canadian Home Builders' Association
- Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec
- Home warranty programs
- Canadian Federation of Municipalities

Communication Strategy

Open communication is an important element in the success of this project. To ensure that interested stakeholders are kept apprised of the initiative, minutes of the meetings will be made available to them.

Other related communication initiatives include:

- Posting information on MBCO and HPI web sites
- Issuing press releases to inform the public of milestones
- Articles and news bulletins to be inserted in Home Inspector and Building Code Officials' newsletters
- Updates and presentations to be provided at conferences and association meetings
- Updates and status reports to be provided to stakeholders via electronic mail

Web Site Addresses

- Canadian Association of Home Inspectors: http://www.cahi.ca/
  (this site includes links to provincial/regional HPI associations)
  The Alliance of Canadian Building Officials Association does not currently have a web site, however, provincial MBCO associations have sites at:
- Ontario Building Officials Association: http://www.oboa.on.ca/
- Nova Scotia Building Officials Association: http://www.nsboa.com
- Saskatchewan Building Officials Association: http://www.sboa.sk.ca

The First Step—Occupational Skills Analysis

The first major step of this national initiative is to undertake an occupational skills analysis which would later serve as the cornerstone for the development of a curriculum (DACUM) and the implementation of national training and certification for public and private members of the home and building inspection sector.

The objectives of this phase of the project are as follows:

- Review existing documents and literature related to the development of occupational standards, training programs, including reviewing existing occupational standards.
- Facilitation of three (3) workshops. One workshop will be with the HPI, one with the MBCO and a third workshop will include both groups to determine the core competencies both sectors have in common. Workshop participants will be identified by the CHIBO committee. The purpose of the workshops is to:
  - Accurately identify and describe the blocks of activities within the skill sets.
  - Identify the tasks performed within these blocks
  - Identify the sub-tasks of each major task, which when combined assures the completion of the task.
  - Identify the enabling objectives: the knowledge and abilities which enable the individuals to perform the sub-tasks.
  - Identify tools and equipment required to perform the sub-tasks.
- Develop occupational analyses including one for the HPI, one for the MBCO and one that focuses on the common elements between both sectors.
- Validate and create endorsement for the national occupational standards.
- Translate and publish the national occupational standards.

Next Steps

It is anticipated that the occupational analysis phase of this project will be completed by March 31, 2001. Following its completion, future tasks include the development of DACUMS and any necessary training material, national certification programs, and standards of performance to build a recognizable and professional home and building inspection industry to better serve the general public.

Interim Measures—Useful Questions to Ask

In the absence of national standards, the following questions can be useful to select a 'qualified' private home inspector:

- How long have they been working as home inspectors?
- What qualifications do they have?
- What training or education do they have?
- Do they belong to an industry association?
- Can they provide references?
- What does the inspection include?
- Is the inspection strictly visual?
- Can the client accompany the inspector during the inspection?
- Are there re-inspections if necessary, to inspect repairs?
- Do they also do renovation work?
- Are they working on behalf of a real estate agent?
- Will a written report be provided?
- When will the report be provided?
- Will they identify current problems as well as those that are imminent?
- Do they have errors and omissions insurance?
- Do they have any disclaimers or limitations as part of their contract? (Some inspectors limit their accountability to the amount of the contract.)

The following questions are useful when working with Municipal Building Code Officials:

- Are the municipal bylaws being interpreted properly?
- What is the time frame for getting a response?
- Will a written report be provided?
- When will the report be provided?

CMHC Project Manager: Darrel R. Smith

HPI Contact: Ron Nokes 905 853-1767

MBCO Contact: Rick Bortolussi 604 276-4114

CHIBO Chairperson: Michael Ludolph 416 415-4388

CHIBO (Project Manager): John Kiedrowski 613 724-3857

Housing Research at CMHC

Under Part IX of the *National Housing Act*, the Government of Canada provides funds to CMHC to conduct research into the social, economic and technical aspects of housing and related fields, and to undertake the publishing and distribution of the results of this research.

This fact sheet is one of a series intended to inform you of the nature and scope of CMHC's research.

This **Research Highlights** fact sheet is one of a wide variety of housing-related publications produced by CMHC.

For a complete list of **Research Highlights**, or for more information on CMHC housing research and information, please contact:

The Canadian Housing Information Centre
Canada Mortgage and Housing Corporation
700 Montreal Road
Ottawa ON K1A 0P7

Telephone: 1 800 668-2642
FAX: 1 800 245-9274

OUR WEB SITE ADDRESS: www.cmhc-schl.gc.ca/Research

NHA 2266

The information in this publication represents the latest knowledge available to CMHC at the time of publication and has been thoroughly reviewed by experts in the housing field. CMHC, however, assumes no liability for any damage, injury, expense or loss that may result from the use of this information.

LE POINT EN RECHERCHE

Série technique Numéro 00-131

INITIATIVE NATIONALE VISANT LES INSPECTEURS EN BÂTIMENTS ET LES AGENTS DU BÂTIMENT DU CANADA

Contexte

Le secteur canadien de l'inspection des maisons et des bâtiments se compose surtout d'inspecteurs en bâtiments (IB) et d'agents publics ou municipaux du bâtiment (AMB). Les inspecteurs en bâtiments inspectent surtout des immeubles résidentiels existants. Ils jouent un rôle important dans la prestation de services d'inspection avant l'achat ou après la rénovation de bâtiments résidentiels. Les agents municipaux du bâtiment sont chargés de surveiller les constructions neuves et du maintien d'un niveau minimum de salubrité et de sécurité-incendie, conformément aux codes du bâtiment et à divers règlements connexes. Environ 7 000 personnes travaillent dans ces deux secteurs réunis et la majorité est représentée par diverses associations régionales et provinciales.

Selon une étude de la SCHL, il y a actuellement au pays un certain nombre d'associations et d'organisations privées d'inspection, chacune ayant des normes et des niveaux de compétences différents. En raison des différentes normes d'accréditation des inspecteurs privés au Canada, il règne un confusion dans l'esprit des consommateurs ainsi que dans d'autres secteurs de l'industrie de l'habitation. De même, selon cette même étude, il existe un écart considérable dans la disponibilité et la qualité des services d'inspection des bâtiments offerts au Canada, et les différences sont importantes d'une région à l'autre. Au moment de l'étude, il semble que la plupart des spécialistes n'appartenaient pas à une association professionnelle ni à une entreprise privée reconnue. Par conséquent, ni le consommateur ni le secteur de l'habitation ne pouvaient être assurés de recevoir des services d'inspection privés répondant à des normes minimales de compétence.

En 1996, la SCHL a mené une enquête auprès de l'industrie et a tenu une réunion de chefs d'entreprise. L'enquête a fait ressortir qu'il était important d'avoir un organisme national unifié qui représenterait le secteur privé de l'inspection et des agents publics du bâtiment, mais de manière séparée. En juin 1997, le rapport intitulé « A Strategy to Provide Coordination of the Canadian Home Inspection Profession » décrivait une stratégie d'élaboration d'un programme national d'accréditation pour toute la profession de l'inspection des bâtiments et de création de normes nationales pour :

- la réglementation de l'industrie
- l'établissement de normes de rendement pour la formation
- l'établissement de compétences de base pour les professionnels.

Enjeu

L'initiative nationale est lancée par les deux secteurs qui désirent aborder la question de la responsabilité envers le public et du professionnalisme envers les consommateurs et leurs clients.

Le secteur privé de l'inspection est extrêmement fragmenté et se compose de beaucoup d'associations, concessions et sociétés individuelles ayant des compétences variées. Il n'existe aucun organisme national pour l'interaction avec l'industrie de l'habitation. C'est un problème pour l'industrie sur lequel la SCHL se penche depuis une dizaine d'années.

Les AMB ont, à plusieurs reprises, essayé de convenir de normes de formation provinciales avec les DACUMS (acronyme pour Developing A CUrriculuM). Le dernier DACUM a été élaboré en Ontario en 1995, mais n'a pas été approuvé pour validation. En raison des futures modifications à la prochaine édition du Code national du bâtiment, soit passer d'une base normative à une base objective, il faudra peut-être mettre à jour les DACUMS existants pour les AMB.

SCHL CMHC

AU COEUR DE L'HABITATION
Canada

Certaines associations représentant les secteurs des IB et les AMB ont établi des désignations pour l'accréditation et des programmes exhaustifs de formation. Ceux-ci sont offerts au niveau provincial ou régional, mais non au niveau national. En vertu des dispositions actuelles, les deux secteurs reconnaissent le besoin d'avoir des normes professionnelles, une accréditation et une formation au niveau national, afin de créer un « professionnalisme » dans l'industrie et d'aider à établir une structure pouvant servir à renseigner et à protéger le consommateur. Des améliorations sont jugées nécessaires, pour les raisons suivantes :

Pour les IB :

- Les programmes d'accréditation varient d'un bout à l'autre du Canada en termes d'exigences minimales, de niveau d'attestation, de type de cours requis et d'examens.
- Les programmes d'accréditation provinciaux ne sont pas transférables au Canada.
- Certaines provinces ou certains territoires n'ont pas de programme d'accréditation.
- Plusieurs provinces et territoires ont des collèges et des ministères offrant des cours alors que d'autres n'en ont pas. Ces cours ne s'appuient pas nécessairement sur des normes nationales.
- N'importe qui peut travailler comme IB sans avoir obtenu une attestation d'une association provinciale. Par conséquent, les associations ne peuvent imposer une accréditation ou des normes, ce qui laisse les consommateurs avec peu de protection.
- Les personnes qui ont suivi le cours ne sont pas reconnues dans les secteurs public ou privé.
- Il n'existe aucun code national de déontologie et ceux qui existent varient d'une province à l'autre.
- Bien que le matériel de formation soit partagé, il existe peu de contrôle sur la qualité des cours ou l'accréditation de l'établissement de formation.
- Peu de cours comprennent de la formation sur place ou pratique, ou de l'information sur la manière de traiter avec les clients.

Pour les AMB :

- Les diverses lois provinciales ou territoriales ont donné lieu à différentes façons d'accréditer les agents dans chaque province ou territoire.

Pour entreprendre cette tâche, il faut d'abord établir un organisme reconnu qui serait le porte-parole national des deux secteurs, soit des IB et des AMB. Par conséquent, un groupe directeur comprenant des représentants nommés par le secteur privé de l'inspection de tout le pays a été mis sur pied et travaille sous l'égide de la Canadian Association of Home and Property Inspectors (CAHPI), nouvellement formée. De même, l'Alliance of Canadian Building Officials Association (ACBOA) a récemment été créée afin de réunir toutes les associations provinciales d'agents municipaux du bâtiment.

Initiative nationale

Objectifs du projet

En 1999, la CAHPI et l'ACBOA ont conclu une entente par laquelle elles unissaient leurs forces afin de collaborer à l'établissement d'une industrie professionnelle de l'inspection des bâtiments, afin de mieux servir le public et les clients. Les deux groupes ont reconnu la nécessité d'avoir des normes nationales et un programme de formation et d'accréditation. Le financement de ce partenariat public/privé provient de la CAHPI, de l'ACBOA, de Développement des ressources humaines Canada (DRHC) et de la SCHL.

Voici les objectifs généraux de l'initiative nationale :

- Relever le prestige de la profession canadienne d'inspecteur en bâtiments dans l'esprit des consommateurs, des inspecteurs en bâtiments, des agents du bâtiment, des gouvernements et des principaux intervenants au Canada.
- Établir à l'échelle nationale, des normes professionnelles minimales, un code de déontologie et des critères d'accréditation des inspecteurs, afin que le grand public sache que tous les inspecteurs agréés satisfont aux exigences du processus national d'accréditation.
- Veiller à ce que les inspections respectent les mêmes normes de rendement dans tout le Canada.
- Approuver, appuyer et coordonner les activités des organismes provinciaux et régionaux d'accréditation pour qu'ils administrent et certifient les inspecteurs en bâtiments du secteur privé et qu'ils appliquent des mesures disciplinaires, le cas échéant.

Structure du comité directeur des normes professionnelles nationales

Le comité directeur responsable des normes professionnelles nationales de la Canadian Home Inspection and Building Officials (CHIBO) a été mis sur pied et s'est réuni en avril 2000; son mandat est d'établir des normes professionnelles nationales uniformes régissant les personnes travaillant comme inspecteurs en bâtiments et agents municipaux du bâtiment.

Le comité national se compose de sept représentants du secteur des AMB et de sept représentants du secteurs des IB. On y retrouve également un président indépendant non votant et un chef de projet, ainsi que plusieurs membres d'office.

Intervenants possibles :

- Exploitants de concession d'inspection
- Conseil national de recherches du Canada

- Société canadienne d'hypothèques et de logement
- Développement des ressources humaines Canada
- Ministère du Logement de l'Ontario
- Représentant du secteur des inspecteurs municipaux du Québec (le Québec n'est pas un membre de l'ACBOA)
- Consommateurs
- Tous les paliers gouvernementaux
- Assemblée des Premières nations
- Assureurs hypothécaires
- Établissements de prêt
- Association canadienne de l'immeuble
- Secteurs public et privé de l'inspection des bâtiments
- Association canadienne des constructeurs d'habitations
- Association provinciale des constructeurs d'habitations du Québec
- Programmes de garanties d'habitation
- Fédération canadienne des municipalités

Stratégie de communication

Une communication ouverte est un élément important du succès de ce projet. Afin de veiller à ce que les intervenants intéressés soient tenus au courant de cette initiative, les comptes rendus des réunions seront mis à leur disposition.

Voici d'autres initiatives de communication connexes :

- Affichage de l'information sur les sites web des AMB et des IB
- Diffusion de communiqués informant le public des étapes principales
- Insertion d'articles et de nouvelles dans les bulletins des inspecteurs en bâtiments et des agents du bâtiment
- Mises à jour et exposés faits à des conférences et des réunions d'associations
- Mises à jour et rapports de progression remis aux intervenants par courrier électronique

Adresses de sites Web

- Association canadienne des inspecteurs en bâtiments : http://www.cahi.ca/ (ce site comprend des liens vers des associations provinciales et régionales d'inspecteurs en bâtiments)

L'Alliance of Canadian Building Officials Association ne possède pas de site Web à l'heure actuelle; toutefois, les associations provinciales d'agents municipaux du bâtiment ont des sites :

- Ontario Building Officials Association : http://www.oboa.on.ca/
- Nova Scotia Building Officials Association : http://www.nsboa.com
- Saskatchewan Building Officials Association : http://www.sboa.sk.ca

Première étape — Analyse des compétences professionnelles

La première étape importante de cette initiative nationale est d'effectuer une analyse des compétences professionnelles qui servira ultérieurement de base pour l'élaboration d'un programme (DACUM) et la mise en oeuvre d'une formation et d'une accréditation nationales pour les inspecteurs en bâtiments des secteurs public et privé.

Voici les objectifs de cette première phase du projet :

- Examiner les documents existants reliés à l'élaboration de normes nationales, de programmes de formation; examiner également les normes professionnelles en vigueur.
- Animer trois ateliers. Un atelier s'adressera aux inspecteurs en bâtiments, un aux agents du bâtiment et un troisième aux deux groupes, afin d'établir les compétences essentielles que les deux ont en commun. Les participants aux ateliers seront choisis par le comité de la CHIBO. Les ateliers visent à :
  - Établir avec précision et décrire les blocs d'activités de chaque ensemble de compétences.
  - Déterminer les tâches à exécuter dans ces blocs
  - Déterminer les tâches secondaires de chaque tâche principale qui, une fois combinées, assure l'exécution de la tâche.
  - Établir les objectifs permettant d'exécuter les tâches : les connaissances et les compétences qui permettent aux personnes d'exécuter les tâches secondaires.
  - Déterminer les outils et l'équipement requis pour l'exécution des tâches secondaires.
- Élaborer des analyses des professions, dont une pour les IB, une pour les AMB et une qui porte sur les éléments communs entre les deux secteurs.
- Valider et créer la reconnaissance des normes professionnelles nationales.
- Traduire et publier les normes professionnelles nationales.

Étapes suivantes

On prévoit que l'analyse des professions sera terminée le 31 mars 2001, au plus tard. Ensuite, on élaborera, entre autres, les DACUMS et tout autre matériel de formation nécessaire, programme national de certification et norme de rendement

afin d'établir une industrie professionnelle et reconnue d'inspection des bâtiments, afin de mieux servir le public.

Mesures provisoires — Questions utiles à poser

En l'absence de normes nationales, les questions suivantes peuvent être utiles pour choisir des inspecteurs en bâtiments privés compétents :

- Depuis quand travaillent-ils comme inspecteurs en bâtiments?
- Quelles sont leurs compétences?
- Quelle formation ou quelles études possèdent-ils?
- Appartiennent-ils à une association industrielle?
- Peuvent-ils fournir des références?
- Que comprend l'inspection?
- L'inspection est-elle seulement visuelle?
- Le client peut-il accompagner l'inspecteur durant l'inspection?
- Faut-il faire de nouvelles inspections, une fois les réparations faites?
- Font-ils l'inspection des travaux de rénovation?
- Travaillent-ils pour le compte d'un agent d'immeuble?
- Un rapport écrit sera-t-il fourni?
- Quand le rapport sera-t-il remis?
- Cerneront-ils les problèmes actuels de même que ceux qui sont imminents?
- Sont-ils assurés en cas d'erreurs ou d'omissions?
- Ont-ils des clauses de renonciation ou de limites contractuelles? (Certains inspecteurs limitent leur responsabilité au montant inscrit dans le contrat.)

Les questions suivantes sont utiles lorsqu'on travaille avec un agent du bâtiment municipal :

- Les règlements municipaux sont-ils interprétés correctement?
- Combien faut-il de temps pour obtenir une réponse?
- Un rapport écrit sera-t-il fourni?
- Quand le rapport écrit sera-t-il soumis?

Directeur de projet à la SCHL : Darrel R. Smith

Inspecteurs en bâtiments : Brian Crewe (514) 453-3423

Agents municipaux du bâtiment : Rick Bortolussi (604) 276-4114

Président - CHIBO : Michael Ludolph (514) 415-4388

Directeur de projet - CHIBO : John Kiedrowski (613) 724-3857

Recherche sur le logement à la SCHL

Aux termes de la partie IX de la *Loi nationale sur l'habitation*, le gouvernement du Canada autorise la SCHL à consacrer des fonds à la recherche sur les aspects socio-économiques et techniques du logement et des domaines connexes, et à publier et diffuser les résultats.

Le présent feuillet documentaire fait partie d'une série visant à vous informer sur la nature et la portée du programme de recherche de la SCHL.

Les feuillets documentaires de la série **Le point en recherche** comptent parmi les diverses publications sur le logement produites par la SCHL.

Pour recevoir la liste complète de la série **Le point en recherche**, ou pour obtenir des renseignements sur la recherche et l'information sur le logement de la SCHL, veuillez vous adresser au :

Centre canadien de documentation sur l'habitation
Société canadienne d'hypothèques et de logement
700, chemin de Montréal
Ottawa (Ontario) K1A 0P7

Téléphone : 1 800 668-2642
Télécopieur : 1 800 245-9274

NOTRE ADRESSE SUR LE WEB: www.cmhc-schl.gc.ca/Recherche

LNH 2267

Cette publication contient les renseignements les plus à jour dont disposait la SCHL au moment de sa parution et ces renseignements ont été revus par des experts du secteur de l'habitation. Toutefois, la SCHL n'assume aucune responsabilité pour les dommages, les blessures, les coûts et les pertes pouvant découler de l'utilisation de ces renseignements.